



GESVES

INFO

Décembre
2025

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE VOTRE COMMUNE



Marché de Noël
Faux-Les Tombes du 12 au 14 décembre



Ramassage des sapins
du 05 au 08 janvier 2026



Plaine
« Gesves Extra »



Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki

OUVERT sans rdv pour vos achats
le samedi 20/12 de 9h à 18h,
le mardi 23/12 de 9h à 18h
et le mercredi 24/12 de 9h à 16h

Visitez ma page Ingrid Sacré le bien-être naturellement
Vous y trouverez plein d'autres idées

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY
www.massotherapie-sacre.be
0475/348.293

S-Cals

PARTENAIRE FUNÉRAIRE

- ✓ **Funérailles**
- ✓ **Salons funéraires**
- ✓ **Salle de cérémonie**
- ✓ **Contrat obsèques**
- ✓ **Soutien administratif**
- ✓ **Monuments**
- ✓ **Assistance 24/7**

GESVES - OHEY - COUTISSE

085 / 61 14 39

WWW.FUNERAILLESCALS.BE



**MARC
TREMBLEZ**
SRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

marctremblez@gmail.com
www.chauffage-tremblez.be

Mecaconcept

0498/46 77 29
omoriam@gmail.be



Mecaconcept ferronnerie

Rue Inzeclot 4 - 5340 Gesves • TVA: BE0874.116.686
Toutes fabrications mécaniques • Industrielles ou privées



DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur,
parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

DÉBORDÉ(E) PAR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES ?

**JE RENFORCE VOTRE
EFFICACITÉ.**

Assistance administrative :

- flexible
- confidentielle
- professionnelle

**Secretis, votre alliée pour
une efficacité durable**

N'HÉSITEZ PLUS, **CONTACTEZ MOI !**



sophie@secretis.be



065/47.64.95

**89
SECRETIS**



Madame, Monsieur,
Chers habitants de notre commune,

L'année 2025 a été particulièrement chargée pour les élus communaux et les différents services. Faisant suite aux élections et le renouvellement du Conseil communal, nous avons travaillé d'arrache-pied, à tous les niveaux, pour poursuivre les petits et les grands projets entamés sous la précédente législature.

Ce nouveau bulletin communal vous donnera un reflet de l'activité de ces derniers mois.

Nous avons également établi un programme stratégique pour les 5 prochaines années et qui vise à faire de notre commune un endroit dynamique, géré de manière responsable et solidaire.

En cette fin d'année, nous formulons le vœu qu'aucune (nouvelle) crise ne vienne perturber nos intentions pour le développement de notre territoire. L'équilibre financier est retrouvé au niveau local, ce qui nous a permis de tenir notre promesse de ne pas augmenter la fiscalité (les impôts sont inchangés depuis 7 ans !). Mais il faudra à ce titre être très attentifs à l'impact sur les finances communales de diverses mesures prises par nos Gouvernements.

En attendant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2026 !

Votre Collège communal

Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre

Arnaud DEFLORENNE, Benoit DEBATTY, Julie DUPONT, Philippe HERMAND, Echevin(e)s

Nathalie PISTRIN, Présidente du CPAS

SOMMAIRE

03 Editorial collégial

04 Population – Etat Civil

Etat-Civil

04 Environnement

Agriculture & Energie

Trilles et clapotis

Action Radon 2025

Jardin nature et biodiversité

Gesves Commune Zero Déchet

Tarif bihoraire : changement d'horaire

Collecte de déchets : une réclamation ?

Cœur de Condroz

07 Enseignement

Ecole de la Croisette

Ecole de Mozet

Ecole communale de l'Envol

08 Petite Enfance et Jeunesse

Conseil Communal des Enfants

Stage et plaine

Crèche de Gesves : achat du bâtiment

09 Patrimoine

Du neuf pour les salles

09 Culture

Expo

Bibliothèque communale

10 Sport

Challenge Anima 2026

Cross des écoles

Promo Run'In Gesves

11 Tissu associatif

Subsides aux associations

Subsides au patro

11 Tourisme

Le furet d'Or

Les grottes de Goyet partenariat

12 Indépendant-PME

Cercle des entrepreneurs,

des commerçants

et des indépendants gesvois

Pédicure Bauduin Caroline

12 Bien-être animal

Creaves

Apéro solidaire

Les feux d'artifices

13 Travaux

Verdurisation des Cimetières

13 Le CPAS vous informe

Article 60

Faire un don au C.P.A.S.

Permanence juridique

Fin chômage

15 Agenda associatif

Les flèches ardentes

Voyage en Alsace

Balade dominicale

16 Agenda communal

Commémoration 11 novembre

Marché de Noël

ALE

17 Mais aussi....

Les gesvois ont du talent

La Fête de Mai

Trophée du mérite

Gesves, commune rose

Les compagnons du Samson

Concert de Guitare

19 Plan de Cohésion Sociale

Donnerie

Repair café

19 Les services communaux vous informent

Décisions du Conseil communal

Déneigement

A votre agenda

Dates des battues

Accueil des citoyens non européen

Les nouveaux Règlements taxes

et redevances communales

Modification budgétaire n°2

21 Les groupes politiques ont la parole....

Finances du CPAS : droit de réponse

RPG +

GEM

ECOLO

LCG

ETAT CIVIL

Les naissances

Solvine MASAMBA, le 05/09/2025 (Gesves)
 Léon THIRIFAYS, le 06/09/2025 (Gesves)
 Santa PACI, le 15/09/2025 (Faulx-les-Tombes)
 Lila VINDEVOGEL, le 17/09/2025 (Gesves)
 Lily GIORGETTI, le 28/09/2025 (Gesves)
 Maho DEMARCIN, le 04/10/2025 (Haltinne)
 Jules BOIGELOT, le 10/10/2025 (Haltinne)
 Mylow SAUVAGE, le 15/10/2025 (Sorée)

Les mariages

Michel DE PETTER et Marie WALLEMME, le 20/09/2025
 Tommy DAFÉ et Chloé FRADIN, le 04/10/2025

Les décès

Georgette JOANNES, 94 ans, le 16/09/2025 (Haltinne)
 Jeannine LABBE, 96 ans, le 20/09/2025 (Gesves)
 Maria DENEIL, 94 ans, le 22/09/2025 (Gesves)
 Eric VERALINE, 63 ans, le 24/09/2025 (Ohey)
 Jeannine TAILLEFER, 93 ans, le 26/09/2025 (jambes)
 Hortense BASTIN, 97 ans, le 24/09/2025 (Sorée)
 Béatrice VAN STRYDONCK, 85 ans, le 29/09/2025 (Woluwe-St-Pierre)
 Michel MARTIN, 80 ans, le 02/10/2025 (Gesves)
 André SAJOTTE, 65 ans, le 03/10/2025 (Gesves)
 Jean HELT, 98 ans, le 08/10/2025 (Haltinne)
 Marc SMEETS, 77 ans, le 09/10/2025 (Faulx-les-Tombes)
 Eric VANSTEENWINCKEL, 61 ans, le 24/10/2025 (Haltinne)
 Chantal LINDEN, 72 ans, le 29/10/2025 (Faulx-les-Tombes)
 Fernand WERON, 89 ans, le 31/10/2025 (Mozet)
 Michel ELIAT-ELIAT, 89 ans, le 08/11/2025 (Haltinne)
 Josiane MICHEL, 81 ans, le 10/11/2025 (Haltinne)

ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE - ENERGIE

TRILLES ET CLAPOTIS

Un air de montagne



Une aventure inoubliable au cœur d'un alpage.

Nino trépigne d'impatience ! Cette année, il accompagne sa maman à la montagne pour la saison d'estive. L'aventure l'attend : s'occuper du chalet, préparer les pâturages pour l'arrivée des chèvres et des génisses, nettoyer l'étable, veiller sur les animaux... Mais surtout, il s'apprête à découvrir la liberté et les joies simples de la vie en alpage, comme un véritable apprenti berger !

Bienvenue du Coccinelle Hôtel

L'hiver approche dans la forêt et l'effervescence règne à l'hôtel tenu par Dada et sa famille au coccinelles. Le petit MooMoo trépigne d'impatience : les invités sont des larves, des nymphes et des œufs... Le printemps réservera à MooMoo bien des surprises !



Bien plus qu'un simple album jeunesse, ce livre a des vertus documentaires. À travers les aventures de personnages irrésistibles, il ouvre une fenêtre sur le monde des insectes. Les jeunes lecteurs dès 4 ans découvriront l'univers méconnu des hôtels à insectes, ces havres de paix essentiels à la biodiversité, tout en suivant les métamorphoses surprenantes des coccinelles, trichies fasciées, capricornes et mantes religieuses.

Pour prolonger le plaisir, à la fin du livre, l'enfant trouvera deux doubles pages documentaires lui fournissant des informations sur les espèces d'insectes présentées dans le livre et leur cycle de vie, ainsi que des conseils pour fabriquer soi-même son hôtel à insectes.

ACTION RADON 2025

La campagne **Action Radon 2025** est lancée afin de sensibiliser le public aux risques liés au radon, un gaz radioactif naturel pouvant s'infiltrer dans les habitations. Organisée par l'AFCN et plusieurs services régionaux d'analyse de la qualité de l'air intérieur, elle propose chaque année un dépistage à prix réduit.

Du 1er octobre au 31 décembre (ou jusqu'à épuisement des stocks), chacun peut commander un détecteur de radon pour **15 €**, incluant l'analyse et, si nécessaire, une aide à la remédiation. La mesure se réalise en trois mois dans la pièce la plus fréquentée du logement. En participant, vous permettez également d'améliorer la cartographie du radon en Belgique, de manière totalement anonyme.

Du radon dans votre habitation ?

Commandez votre détecteur radon avant le 31 décembre et faites le test !

Plus d'infos : www.actionradon.be



JARDIN, NATURE
ET BIODIVERSITÉ

Un hérisson dans votre jardin ?

Cet animal sympathique est votre allié au jardin car il se nourrit d'insectes, de limaces et d'escargots.

On le voit rarement car il est actif du crépuscule à l'aube et hiberne en hiver. Mais, surtout, il est de plus en plus rare. En cause : le trafic routier, les robots tondeuses, le manque de points d'eau,

l'utilisation des pesticides, le manque de haie et de bosquet, la présence accrue de prédateurs, les clôtures, le mode d'entretien « tout propre » du jardin. Nos jardins aménagés peuvent donc être peu accueillants voire dangereux pour le hérisson.

Quelques pistes pour protéger cette espèce menacée :

- plantez une haie d'essences indigènes*, quelques buissons : ce seront ses repères.
- laissez des tas de feuilles, des petits tas de bois et de branches dans des zones non visibles, il pourra y hiberner.
- bannissez tous les pesticides, toxiques pour ses proies et pour lui-même.
- réglez votre robot tondeuse pour qu'il ne fonctionne plus entre le coucher et le lever du soleil.
- ménagez des passages dans vos clôtures, le domaine du hérisson couvre plusieurs jardins.

- installez une planchette rugueuse dans la mare, sorte de sortie de secours ou installez un abreuvoir au sol.
- laissez des zones sauvages.
- observez ses traces avant de retourner le compost ou de démonter un tas de bois de chauffage, il peut s'y être installé.

Si vous trouvez un petit hérisson avant l'hiver, amenez-le dans un centre CREAves pour qu'il ait une chance de survivre. Si vous souhaitez au printemps accueillir un hérisson, contactez <https://www.creaves-namur.be>.

La commission biodiver-cité

* les bienfaits des haies sont multiples pour les hérissons, ainsi que pour votre jardin : protection contre les intempéries, réservoir de biodiversité et de nourriture, stabilisation et enrichissement du sol, régulation des inondations et épuration des sols, stockage du carbone, barrières physiques contre les produits phytosanitaires... on peut les planter jusqu'en mars.



GESVES : COMMUNE ZERO DECHET en partenariat avec le BEP

AGENDA DES ATELIERS GRATUITS 2026

L'agenda des ateliers ZD est quasi finalisé. Voici ce qui vous est proposé en 2026 :

Atelier de customisation de meubles le samedi 21 OU 28 mars 2026

Atelier textile : teinture végétale le samedi 30 mai OU 27 juin 2026

Atelier fabrication de produit de lessive le samedi 19 septembre 2026

Atelier de couture : les bases + customisation le samedi 21 OU 28 novembre 2026

Dès que les dates seront arrêtées, elles seront confirmées dans le prochain Gesves info.

Inscription obligatoire auprès de Carine Lissor au 083/670.211 ou carine.lissor@gesves.be

AGENDA DU REPAIR VELO EN 2026

En 2026, en plus de vous aider à réparer votre vélo, les bénévoles vous proposeront un nouveau format d'accueil en vous communiquant des **informations et conseils de positionnement de confort, de réglage de base de la selle, des pneus...**

Dès lors, même si votre vélo ne nécessite pas d'intervention, vous pouvez aussi vous inscrire pour ce « format d'accueil conseils » qui devrait durer aux alentours de 10 à 15 minutes maximum par vélo !

Voici les dates de rendez-vous : les samedis 14/03, 11/04, 6/06 et le 3/10/2026 de 9h30 à 12h30

Inscription obligatoire auprès de Carine Lissor au 083/670.211 ou carine.lissor@gesves.be

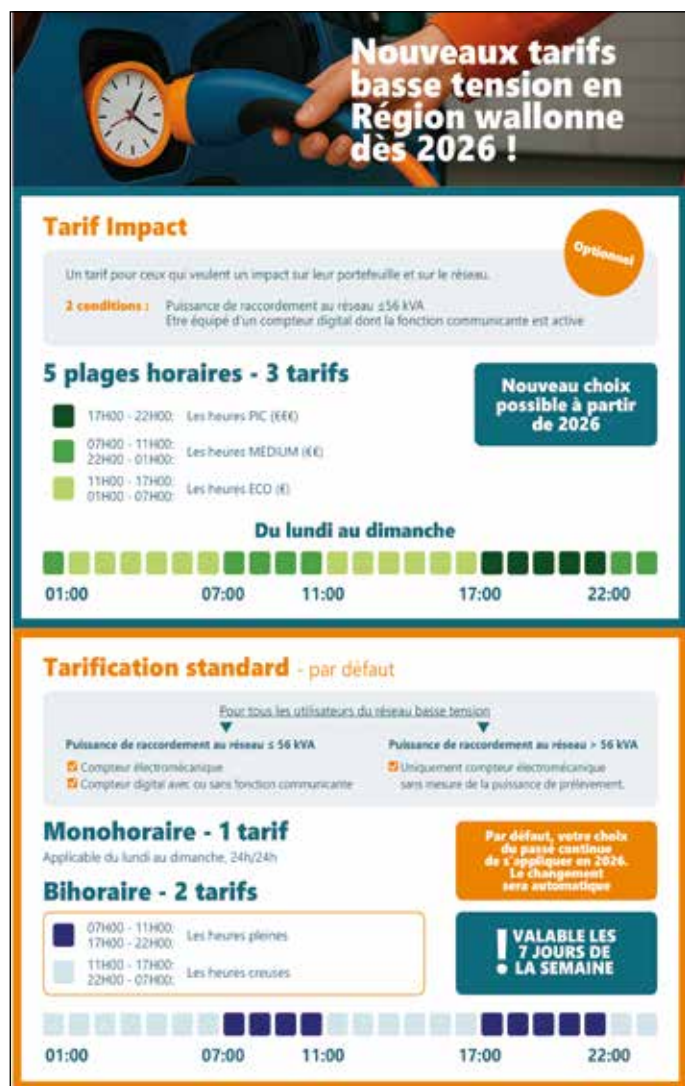
APPROCHE DES COMMERCANTS DE GESVES

Fin 2025, les commerçants locaux ont été invités à apposer l'autocollant « contenants propres bienvenus » sur leur vitrine et à signer une charte d'engagement. Avec cet **autocollant affiché, votre commerçant(e) vous signale que vos propres boîtes, bocal ou sac à pains sont les bienvenus** dans leur magasin.

Regardez bien les vitrines ! Lors du prochain Gesves info, vous aurez la liste des commerces qui ont adhéré à la charte d'engagement et apposer cet autocollant !



POUR EN SAVOIR PLUS ET VOIR PLUS DE PHOTOS DES ATELIERS DE L'OPÉRATION ZÉRO DÉCHET
VISITER LA PAGE FACEBOOK ZD: <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedesGesves>



COLLECTE DE DÉCHETS : UNE RÉCLAMATION ? UTILISEZ LA PLATEFORME EN LIGNE DU BEP



Le BEP Environnement rappelle à tous les citoyens que toute réclamation liée à la collecte des déchets (conteneur non collecté, problème de vidange, etc.) doit désormais être effectuée exclusivement via leur plateforme en ligne.

Signalez un problème sur www.bep-environnement.be/reclamations

Pourquoi privilégier cette plateforme ?

Cette procédure présente de nombreux avantages :

- Centralisation : toutes les demandes sont regroupées dans un seul outil ;
- Suivi optimal : chaque réclamation est automatiquement transmise à la personne responsable de votre secteur ;
- Efficacité : les demandes sont intégrées directement aux feuilles de route des équipes opérationnelles ;
- Traçabilité : un historique est conservé pour chaque adresse, permettant un meilleur suivi des situations récurrentes ;
- Continuité du service : même en cas d'absence d'un agent, le traitement des demandes est assuré.

Cette démarche permet un traitement plus fluide et plus fiable des dossiers. Elle évite également les pertes d'informations liées aux courriels, appels téléphoniques ou messages sur les réseaux sociaux. Merci de privilégier ce canal unique pour toute future réclamation. Votre collaboration contribue à améliorer la qualité du service pour tous.

Attention, le numéro de puce de votre conteneur vous sera demandé : c'est un code à 6 chiffres qui figure sur votre facture (dans la colonne de gauche du tableau des levées)

Pour toute question : poubelles@gesves.be

Service Gestion des déchets : Elise Debois (083/670.336)
Justine Hayen (083/670.212)

EN CŒUR DE CONDROZ, LA MOBILITÉ RURALE, ÇA BOUGE POUR LES PETITS ET LES GRANDS !

Vous l'avez peut-être déjà aperçu : le **Parc naturel Cœur de Condroz** déploie progressivement plusieurs actions concrètes pour rendre la mobilité plus sûre, plus partagée, plus durable dans nos villages. Voici nos deux dernières actualités.

Une brochure pour tout savoir sur l'autopartage
Envie de partager votre voiture ou d'en emprunter une près de chez vous ?



Le Parc naturel a récemment publié une **brochure "Autopartage en Cœur de Condroz"** pour en savoir plus.

Demandez votre brochure papier ou découvrez la version digitale accessible ici : <https://coeurdecondroz.be/mobilite>

« À vélo vers mon école ! » : une expérience pilote inspirante

Une nouvelle initiative locale voit le jour :

« À vélo vers mon école ! », un projet local imaginé pour sécuriser le chemin des écoliers et favoriser le partage de la route avec les autres usagers.

Deux écoles pilotes, **Mohiville et Haillot**, participent cette année à cette expérience coordonnée par le Parc naturel, en étroite

collaboration avec les communes d'Ohey et de Hamois. L'objectif ? Impliquer les parties prenantes (élèves, les parents, les voisins, les agriculteurs, les enseignants, administration communale, Police, Avello, ...) pour imaginer ensemble des aménagements concrets et adaptés. Et qui sait ? Peut-être que l'école de votre enfant, de votre neveu ou de votre voisin sera la prochaine à rejoindre l'aventure !

En savoir plus sur les actualités mobilité

Pour découvrir les actualités mobilité du territoire, abonnez-vous à notre newsletter, suivez notre page facebook et rejoignez le groupe facebook **"Rendez-vous mobilité en Cœur de Condroz"**. A bientôt pour de nouvelles aventures mobiles !

Pauline Thyron,
Chargée de mission mobilité

VOUS ÊTES AGRICULTEUR/TRICE, SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL CŒUR DE CONDROZ ?

Vous aimeriez parler de votre métier (d'un thème, d'une race, d'une technique, d'une innovation...) à votre voisinage ? aux habitants de votre région ? Nous vous aidons à organiser un Apéro Rural dans votre ferme !

Créons du lien entre agriculteurs et citoyens ! Nous serons heureux de vous entendre expliquer une facette de votre métier !

Les voisins seront invités à partager un verre/une dégustation dans une ambiance conviviale.

Curieux d'en savoir plus ? geraldine.baudoin@coeurdecondroz.be



ÉCOLE LA CROISSETTE

Du 13 au 17 octobre 2025, les élèves des classes de Mesdames Valérie, Ophélie et Nathalie (P1 à P4) ont vécu une semaine exceptionnelle de classes de dépaysement à Bruxelles. Ce séjour, placé sous le signe de la curiosité et de la découverte, a permis aux enfants de plonger au cœur de la richesse culturelle, historique et artistique de notre capitale.

Parmi les nombreuses visites au programme, les élèves ont pu admirer l'Atomium, symbole emblématique de Bruxelles, flâner dans le parc du Cinquantenaire, explorer les fascinantes collections du musée des Sciences naturelles, s'émerveiller devant les trésors du musée de l'Afrique centrale, ou encore contempler les chefs-d'œuvre du musée des Beaux-Arts.

Au-delà des visites, cette semaine a été l'occasion pour les enfants de s'approprier le rythme de vie d'une grande ville, de découvrir ses transports, ses quartiers animés, et de goûter à l'ambiance unique de Bruxelles. Chaque jour fut une aventure, rythmée par des découvertes, des échanges et des moments de partage inoubliables.

Cette escapade bruxelloise restera gravée dans les mémoires comme une semaine de magnifiques souvenirs et découvertes enrichissantes.

Vous voulez mieux connaître l'école de la Croisette ou savoir ce qui s'y passe ?

N'hésitez pas à consulter son site : <https://www.ecolelacroisette.be>



L'ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À MOZET PREND FORME



Le chantier de la future implantation de l'école communale de l'Envol, rue des Deux Chênes à Mozet, poursuit sa progression. Destinée à accueillir les enfants de l'accueil à la 6e primaire, cette nouvelle école offrira bientôt aux élèves un lieu de vie et d'apprentissage au cœur du village.

À l'intérieur, les travaux avancent à grands pas : les chapes sont désormais terminées et la pose des carrelages est en cours, donnant déjà un bel aperçu des futurs espaces de vie et d'apprentissage.

À l'extérieur, le terrassement se poursuit et les réflexions autour des aménagements battent leur plein, afin de créer un environnement à la fois agréable, fonctionnel et harmonieux.

Parallèlement, l'équipe éducative s'implique activement dans la préparation de cette nouvelle implantation. Les enseignantes ont procédé à un inventaire du matériel existant et identifié ce qui pourrait être transféré de l'implantation de Faulx-Les Tombes vers celle de Mozet, ainsi que les éléments manquants à prévoir. Sur cette base, les services communaux pourront désormais passer les commandes nécessaires et organiser

les futurs aménagements, en vue d'une installation harmonieuse, tandis que la réflexion sur l'organisation de l'école se poursuit afin d'offrir un cadre adapté à la pédagogie et à la vie quotidienne.

Une rencontre sera organisée courant 2026 pour permettre aux familles intéressées de découvrir les locaux et de se projeter dans cette nouvelle implantation, qui accueillera ses premiers élèves lors de la prochaine rentrée scolaire.

Les inscriptions pour la rentrée 2026-2027 sont d'ores et déjà ouvertes. Les parents intéressés peuvent obtenir plus d'informations par email (enseignement@gesves.be) ou par téléphone au 081 579 201.

ENVOL : NOTRE ÉCOLE ET LE THÈME DE L'ANNÉE : LES ARTS DE LA SCÈNE

Cette année, notre école explore un univers passionnant : les arts de la scène !

Les arts de la scène regroupent toutes les formes d'expression artistique qui se jouent devant un public : le théâtre, la danse, la musique, le cirque, le chant, le mime...

Ces arts permettent de partager des émotions, de raconter des histoires et de communiquer autrement, sans toujours avoir besoin de mots.

Dans le cadre de ce projet, certaines classes vont travailler le théâtre, les marionnettes...

Au cycle 3 : à la découverte du mime

Le mime est un art du silence où le corps devient le langage.

Nous avons déjà pu découvrir plusieurs artistes : Marcel Marceau, Charlie Chaplin, Carlos Martines... et nous rendre compte que le mime, ce n'est pas si simple !

Nous aurons la chance d'accueillir Rudy Goddin, un artiste mime passionné et talentueux.

À la fois acteur, musicien, danseur et mime, c'est un artiste aux multiples talents, originaire de Belgique.

Rudy va venir nous montrer différentes techniques, et surtout... nous faire rire !

Plus d'infos sur cet artiste : <https://www.rudygoddin.com>

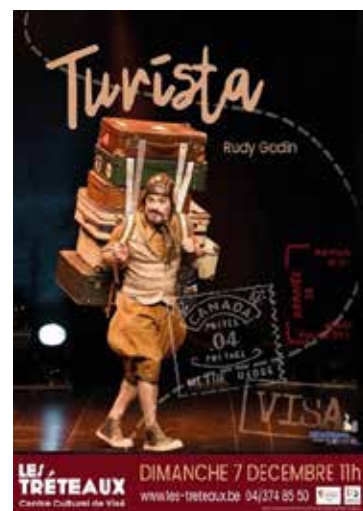
Notre projet : créer un petit spectacle de mime

Le but de cette belle aventure est de réaliser un petit spectacle de mime.

Chaque élève aura l'occasion de participer à la création : imaginer une scène, travailler les gestes, répéter les enchaînements et apprendre à jouer ensemble.

Ce projet permettra à chacun de développer sa confiance, sa créativité et son goût pour la scène.

Nous avons hâte de présenter le résultat à nos camarades et aux parents !



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS : SIX NOUVEAUX JEUNES ÉLUS S'ENGAGENT POUR NOTRE COMMUNE

Lors du Conseil communal du 5 novembre dernier, le Conseil Communal des Enfants (CCE) a été officiellement renouvelé.

Six nouveaux jeunes conseillers ont prêté serment, rejoignant ainsi les membres déjà actifs du Conseil Communal des Enfants pour représenter la voix des enfants de notre commune.

Composé d'élèves de 5e et 6e primaire issus des quatre écoles présentes au sein de notre commune (Saint-Joseph, René Bouchat, La Croisette et L'Envol), le Conseil Communal des Enfants est élu pour une durée de deux ans, à la suite de véritables élections, parfois même précédées de campagnes électorales menées avec enthousiasme et créativité.

Cette belle expérience citoyenne permet aux jeunes de s'initier à la démocratie locale, de débattre d'idées et de s'impliquer dans des projets qui leur tiennent à cœur.

Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration des équipes pédagogiques de chaque école qui assurent l'organisation des élections au sein de leur établissement, ainsi qu'à l'encadrement dynamique de Deepa de Gesves Extra, en charge de la coordination et de l'animation du CCE.

Voici la composition du Conseil Communal des Enfants pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Saint-Joseph : Charlie Lecomte (P5), Apolline Raman (P5), Émile Cloës (P6) et Arthur Booms (P6)
- René Bouchat : Nell Hebette (P5) et Maxine Letouche (P6)
- La Croisette : Mia Macors (P5) et Victor Pinte (P6)
- L'Envol : Henri Bérard (P5), Nicolas Sleewaegen (P5), Achille Schoonejans (P6) et Louis Ricard (P6)

L'année dernière, les jeunes conseillers n'ont pas manqué d'initiatives ! Ils ont notamment organisé un blind test solidaire qui a permis de récolter 1.500 € au profit de l'ASBL UPEA Nuances. Une belle preuve de leur engagement et de leur sens de la solidarité.

Et ce n'est pas fini : les nouveaux élus ont déjà plein d'idées et de projets qu'ils auront à cœur de partager avec vous tout au long de l'année.

Félicitations à toutes et tous pour leur engagement citoyen et leur enthousiasme !



STAGE ET PLAINE

Depuis quelques années maintenant, sous l'impulsion de la Coordination Accueil Temps Libre, et avec le soutien de l'ONE dans le cadre des projets PAD (Partenariats Automne-Détente), les opérateurs gesvois se rencontrent et collaborent entre eux.

Ils s'organisent pour proposer une offre de plaines et de stages riche et variée, comblant tous les congés scolaires, tout en tenant compte des réalités de fréquentation des activités précédentes. En d'autres termes : tenter de faire correspondre au mieux l'offre à la demande supposée !

Nouveauté : pour une bonne organisation des familles, cette offre sera désormais communiquée pour l'année, et récurrente dans le Gesves INFO.

Plus d'informations : COALA asbl

Coordination ATL - Christophe DUEZ

www.coordination-atl.be - christophe@coala.be - 0746 968 428

ÇA SE PASSE À GESVES...
Les vacances pour enfants*

2025-2026

• AU CŒUR DES ÂGES
Activités variées autour des ânes et poneys.
www.coeurdesages.be

• DOMAINE DE MOZET
Stages nature.
mozet.be

• ENJOYSPORT
Stages sportifs.
enjoyssport.be

• GESVES EXTRA
Plaines (et séjour) de vacances.
gesvesextra.be

• OH MY SPORT
Stages sportifs.
ohmysport.be

• ONIMO
Stages multidisciplinaires.
onimo.be

• PLAINE COMMUNALE
Plaine de vacances.
gesves.be

• PONEY CLUB
Activités variées autour du cheval.
gesvesponeyclub.be

*** Infos et inscriptions à tout :** coordination-atl.be

	NOUVEAU		DÉTENTE PAD		STAGE/TEMP		ÉTÉ							
	14/07 - 20/07	21/07 - 27/07	28/07 - 04/08	05/08 - 11/08	12/08 - 18/08	19/08 - 25/08	26/08 - 01/09	02/09 - 08/09	09/09 - 15/09	16/09 - 22/09	23/09 - 29/09			
au cœur des âges														
domaine de mozet														
enjoyssport														
gesves extra														
oh my sport														
onimo														
plaine communale														
poney club														

* Opérateurs déclarés à l'ONE.
Édité par : Christophe DUEZ - Coordination ATL Gesves
Rue de la Pêcheurie, 11A - 5340 GESVES - 0476 968 428 - atl.gesves@coala.be
Graphisme : Genevieve DERNETTE - COALA asbl

Coordination ATL, COALA, ONE

CRÈCHE DE GESVES : ACHAT DU BÂTIMENT

La crèche communale de Gesves, située le long de la chaussée de Gramptinne devant l'école René Bouchat, appartient au fond des bâtiments scolaires. La commune était en pourparlers depuis plusieurs années afin d'acheter ce bâtiment, qui abrite également la maison de la laïcité.

Un accord a été trouvé : la commune et la fédération se sont mis d'accord sur le prix d'achat de 195.000 euros. Le budget a été inscrit au budget 2025.

La propriété du bâtiment nous permettra de développer un projet d'extension de la crèche (augmentation du nombre de places à moyen terme) et d'investissement dans le bâtiment.

Cela s'inscrit dans la volonté de redynamiser le cœur de village de Gesves. Avec l'achat de cette infrastructure, la commune poursuit sa stratégie de revitalisation du plateau communal.



DU NEUF POUR LES SALLES COMMUNALES

La rénovation des différentes salles communales est un objectif prioritaire. Elles permettent en effet de créer du lien et de garantir des lieux de vie pour nos clubs, nos associations et les habitants.

Nous avons beaucoup de chance de compter (au moins) une salle communale dans chaque village de la commune. Les investissements pour améliorer les salles ces dernières années ont été conséquents : la salle des Fêtes de la maison communale a été entièrement rénovée, le centre récréatif de Sorée remis à neuf sera bientôt inauguré, la salle de Haut-Bois a bénéficié de nouveaux châssis sous la précédente législature,... sans compter les investissements pour améliorer les buvettes de foot à Sorée et Strud, disponibles à la location pour les particuliers et la buvette du basket à Faulx-Les Tombes.

Souhaitant poursuivre cette politique en faveur de villages vivants dotés d'infrastructures de qualité, le Collège communal a décidé dernièrement de faire remplacer les châssis de la salle Sainte-Cécile de Strud et élabore un dossier de réfection complète du centre récréatif de Mozet – en lien avec la construction de la nouvelle implantation scolaire.

CULTURE

EXPOSITIONS



Judith Stevens
Expose ses travaux
À la bibliothèque communale de Gesves
Du 21 décembre au 31 janvier 26
Techniques mixtes

Adresse : rue de la Pichelotte 9 5340 Gesves
Mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 11h à 19h (à l'exception des 24 et 31/12)
Samedi de 10h à 16h



CLAUS KASPERSSEN
EXPOSE SES
PORTRAITS THEMATIQUES

À LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE GESVES
RUE DE LA PICHELLOTTE 9
DU MARDI 11 NOVEMBRE AU SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2023

MARDI DE 13H30 À 17H30 MARDI DE 11H À 19H
SAMEDI DE 10H À 16H

AGENDA BIBLIOTHÈQUE



HEURE DU Conte 5-7 ans

Des histoires qui murmurent la magie de
l'hiver et font briller les yeux.
Moment lecture suivi d'un échange "douceur"

LE 30 DÉCEMBRE, DE 10 À 11H

Histoires lues par Florence
Parents bienvenus mais présence non obligatoire

A la bibliothèque
Sur inscription
083/670.346
bibliotheque@gesves.be



CONTERIE
0-4 ANS

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

UNE SÉANCE DE 9H30 À 10H
UNE SÉANCE DE 10H30 À 11H

Des histoires qui chuchotent, des
comptines qui chantonnent et des
jeux de doigts pour faire pétiller les
yeux et les oreilles des tout-petits.

A la bibliothèque de Gesves
Rue de la Pichelotte, 9E
Inscriptions : 083/670.346
bibliotheque@gesves.be



LANCEMENT DU CHALLENGE ANIMA 2026 PROCHAIN !

Notre commune accueillera deux rendez-vous sportifs inscrits au **Challenge Anima 2026**.

✚ Le **Corrid'Art du Marché de Noël de Faulx-les Tombes** se tiendra le **samedi 13 décembre 2025**. Une course de 5 et 10 km dans une ambiance chaleureuse et festive, au cœur du village.

✚ Le **Trail Nocturne de Gesves** aura lieu le **samedi 24 janvier 2026**. Une expérience sportive unique en nocturne, avec des parcours de 10 km et 17 km, ainsi qu'une course Kids.

QUAND L'AUTOMNE SE FAIT SPORTIF : LE CROSS DES ÉCOLES RAYONNE À GESVES

C'est sous un magnifique soleil d'automne que s'est tenue, le jeudi 6 novembre 2025, la 8^e édition du Cross des Écoles, un rendez-vous désormais incontournable pour les élèves de 3^e maternelle, 1^{re} et 2^e primaire des écoles fondamentales gesvoises.

Cette année, la météo s'est montrée particulièrement clémente : un ciel lumineux, une nature éclatante de couleurs, et une ambiance joyeuse qui a donné des ailes aux jeunes coureurs. Dans la plaine de jeux du Hall des sports, les enfants se sont élancés tour à tour, avec l'ardeur de champions olympiques en herbe : 400 mètres pour les plus petits, 800 mètres pour les plus grands.

Les encouragements ont fusé de toutes parts : parents, enseignants, camarades — tous unis pour applaudir les efforts, les sourires, parfois aussi les petites mines fatiguées à l'arrivée. La belle énergie collective a fait de cette matinée sportive un moment de pur enthousiasme partagé.

À l'issue des courses, Mme Julie Dupont, échevine de l'Enseignement et de la Jeunesse, et M. Arnaud Deflorenne, échevin des Sports et Président du Centre sportif, ont tenu à féliciter les enfants pour leur participation et leur esprit sportif. Ensemble, ils ont remis les médailles aux jeunes athlètes, sous les applaudissements d'un public conquis.

Le Centre sportif adresse un grand merci à tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de l'événement : l'ASBL Gesves Extra pour son animation dédiée aux élèves de 3^e maternelle ; Mme Jasmine Carriau, coach locale de Zumba, qui a fait bouger les enfants lors d'un échauffement en musique aussi rythmé que joyeux ; les membres du personnel communal et les enseignants pour leur implication ; et enfin, un merci tout particulier à Sacha Maes et Sébastien Hermans, professeurs d'éducation physique et véritables chevilles ouvrières de cette belle organisation.

Grâce à eux, cette édition 2025 du Cross des Écoles aura brillé par son ambiance conviviale, son bel esprit sportif et la bonne humeur contagieuse de ses jeunes participants.



REJOIGNEZ-NOUS DÈS
LE 7 JANVIER



RUN'IN GESVES

UN CLUB DE RUNNING
POUR TOUTES & TOUS

DES SÉANCES ADAPTÉES À TOUS LES NIVEAUX...
UN ESPRIT DE GROUPE MOTIVANT ET CONVIVAL...
JUSTE POUR LE PLAISIR DE COURIR...

INFOS & INSCRIPTIONS
ASBL ANIMA SPORTS
ANIMASPORTS@GESVES.BE
0479/410.237

DES SUBSIDES POUR SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS

Notre commune a la chance de compter sur un tissu associatif extrêmement actif et dynamique. En plus d'avantages directs et de facilités lors de la location de salles et de matériel, la commune accorde à ses associations des subsides de fonctionnement sur la base d'un règlement spécifique. Celui-ci exige un nombre suffisant d'activités et favorise l'accompagnement des publics d'enfants et de jeunes (5 euros par jeune/enfant).

Le Conseil communal a validé, en novembre, la proposition du comité d'attribution :

Pour les associations de culture et de loisir (montant total 11.275 €) : Association de Parents de l'école St-Joseph de Gesves 250 €, Association de Parents de l'école de l'Envol 250 €, Association de Parents de l'école René Bouchat 250 €, Cercle Horticole Gesvois 250 €, Club d'échecs de Gesves 250 €, Club des 3x20 Haltnne 250 €, Club des Séniors de FLT 250 €, Comité Del Fiesse Di Strud 250 €, Comité des fêtes de l'école La Croisette 250 €, Comité du Pourrain 250 €, Couture en Folie 250 €, Cree ASBL 250 €, Fanfare Royale de Gesves 250 €, Fauvettes Gesvoises 265 €, GénéeGesves ASBL 250 €, Gesven'ment ASBL 250 €, GO Transition ASBL 250 €, Gracq 250 €, Jeunesse de Gesves 415 €, Haut-Bois entre voisins 250 €, Les Flèches Ardentes ASBL 325 €, Les Gais Lurons 250 €, Les Petits Jardiniers de Gesves 390 €, Les Todi Djo'nes 250 €, Les Todi Su l'Voye 250 €, Ludotium 250 €, Maison des Jeunes de FLT 465 €, Maison des Jeunes de Sorée 425 €, Mort de Rire Event 250 €, Patro Jean XXIII du Grand Gesves 1.750 €, Repair Café 250 €, Scouts de Gesves 445 €, Union royale culturelle de Faulx-Les Tombes 295 €, UPEA-Nuances 250 €.

Pour les associations sportives (montant total de 4.000 €,) : Badminton Gesves Loisir 250 €, Cercle Sportif Faulx-Les Tombes 530 €, Club de gymnastique Faulx-Les Tombes 250 €, Easy Sport ASBL 365 €, La Boule Joyeuse FLT gesvoise 265 €, R.E.S. Gesvoise (Royale Etoile Sportive Gesvoise) 1.395 €, Royal Cercle Sportif Basket FLT ASBL 350 €, Team cyclo Faulx-Namur 275 €, Tennis de Table Gesves ASBL 315 €.

5000 EUROS DE SUBSIDES POUR ISOLER LES LOCAUX DU PATRO

Chaque année, notre gestionnaire de réseau d'électricité, l'AIEG, propose d'accorder 5000 euros pour soutenir un projet en faveur des réductions de consommation d'énergie. Le Conseil communal a décidé d'attribuer cette somme au Patro de Gesves pour isoler ses locaux par la pose d'un bardage extérieur.

Le Patro a déjà reçu le soutien financier de l'asbl Electrons Libres, pour un montant de 12.500 euros.

Bravo aux jeunes de l'asbl Les Amis du Patro pour leur projet. Sa mise en œuvre permettra de réduire la facture de mazout et d'électricité.

Vivement l'inauguration !

TOURISME



LE FURET D'OR POUR « MES AVENTURES D'ENCHANTEUR » À GESVES !

Quelle belle nouvelle pour Gesves ! À l'occasion de la mise à jour de l'application, **Furet Company** a décerné un Furet d'Or à la **Maison du Tourisme Condroz-Famenne**, saluant plus de **10 ans de collaboration** autour des aventures d'Olibrius l'Enchanteur à Gesves et Goesnes.

Grâce au soutien des **communes de Gesves et d'Ohey**, les deux parcours ont bénéficié d'un joli **lifting** : nouvelles énigmes, indices revisités et une touche d'innovation pour prolonger la magie !

Une belle visibilité pour nos villages et une preuve que, même après dix ans, la magie d'Olibrius continue d'opérer !

👉 www.mesaventures.be/les-2-aventures-appli-numerique



GROTTES DE GOYET : PROLONGATION DU PARTENARIAT AVEC LE PRÉHISTOMUSEUM DE RAMIOUL



Les Grottes de Goyet sont considérées par les spécialistes comme un véritable joyaux préhistorique. Propriétés communales, elles sont accessibles au grand public depuis des décennies mais il convenait de confier la gestion du site à des professionnels. Une convention avait ainsi été conclue avec l'équipe du Préhistomuseum de Ramoul pour une durée de cinq ans. Une nouvelle mise en lumière et une toute nouvelle expérience a été mise en place pour les visites. Les résultats sont au rendez-vous : la qualité de la visite est reconnue par les visiteurs et les taux de fréquentation sont encourageants (près de 3500 entrées en 2024).

Faisant le constat d'une excellente collaboration, le Conseil communal et le Préhistomuseum ont signé une nouvelle convention de partenariat pour une nouvelle durée de 5 ans.

Objectif : donner aux Grottes de Goyet les conditions de conservation, de visite et d'animation correspondant à son intérêt exceptionnel.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps pour (re)découvrir ce patrimoine exceptionnel !

MISE EN PLACE D'UN CERCLE DES ENTREPRENEURS, DES COMMERÇANTS ET DES INDÉPENDANTS GESVOIS (CECIG) : SOUTIEN COMMUNAL

Conformément au programme stratégique établi pour la législature 2024-2030, le Conseil communal a décidé de soutenir la création du Cercle des entrepreneurs, des commerçants et des indépendants gesvois ». Un subside de lancement sera attribué à cette nouvelle association dont le but est d'organiser des rencontres entre acteurs économiques et des événements fédérateurs à destination des indépendants, des commerçants et des entreprises du territoire.

Nous nous réjouissons de cette initiative et soutiendrons activement la mise en œuvre de ses futures activités.



PÉDICURE BAUDUIN CAROLINE

Route d'Andenne 7 - 5340 Faulx-les-Tombes

Tél. 0471/37.82.89

TVA BE 0561.892.393

PÉDI MÉD

BIEN—ÊTRE ANIMAL

SOUTIEN AU CENTRE CREAVES D'ANDENNE : POUR SAUVER LES ANIMAUX SAUVAGES BLESSÉS

La Wallonie reconnaît et soutient l'existence et le fonctionnement de 18 centres de revalidation des espèces animales sauvages (non classées comme gibiers). Il s'agit des centres CREAVES.

Ces centres ont pour mission de soigner et de remettre en liberté les animaux sauvages blessés ou malades recueillis par les citoyennes et les citoyens ou les services de secours.



Le CREAVES d'Andenne, actif pour le territoire de la commune de Gesves, soigne ainsi plus de 2 500 animaux sauvages blessés chaque année. Une proportion significative de ces animaux est trouvée dans notre commune, généralement blessés à la suite d'actions humaines (taille des arbres, utilisation de machines bruyantes, accidents de voitures, prédation par des chats domestiques,...).

Les autorités communales, en visite sur le terrain, ont pu constater le travail exceptionnel de Juliette, la coordinatrice du Centre, et des équipes de volontaires. Quand les moyens financiers sont limités, les dons et l'aide des bénévoles deviennent indispensables.

C'est pourquoi le Conseil communal a souhaité accorder un subside de 750 euros pour soutenir la mission essentielle de ce Centre.



Apéro Solidaire pour le marché de Noël de Faulx-les Tombes



Rendez-vous le 12 décembre à 18h

Pour la 3^e année, le PCS et la Commune apportent leur aide aux familles et à leurs compagnons à quatre pattes 🐾

A cette fin, c'est avec plaisir que nous récolterons de la nourriture pour les chiens, les chats, les oiseaux... En échange vous recevrez un ticket boisson pour consommer une boisson gratuite sur le marché

• Nous espérons vous y voir nombreux !!




Pour toutes questions : Plan de Cohésion Sociale - Marion MANCIEL - 063/670.344

LES FEUX D'ARTIFICES SONT UNE SOURCE DE STRESS ET DE DANGER POUR LES ANIMAUX

Le problème est que l'ouïe des animaux étant généralement plus fine que la nôtre, le bruit dégagé par ces tirs devient pour eux un cauchemar. Ils s'affolent, s'échappent, se blessent ou pire : ils meurent.

Nous vous rappelons l'interdiction inscrite dans notre règlement de police :

Article 31 : Des diverses activités incommodes ou dangereuses pour la sécurité publique :

Il est interdit de se livrer sur le domaine public et dans les lieux accessibles au public ainsi que dans les

propriétés privées, à une activité quelconque pouvant menacer la sécurité publique ou compromettre la sûreté et la commodité de passage, telle que :

3° faire usage de pièces d'artifice et autres pétards, sauf autorisation de l'autorité compétente ;

Les armes, munitions ou pièces d'artifice utilisées en infraction aux dispositions précitées seront saisies.



VERDURISATION DES CIMETIÈRES : DES RÉSULTATS PERCEPTIBLES

Il y a 5 ans, suite à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la commune s'est engagée dans un processus de verdurisation des cimetières : on y laisse plus de place à la flore en plantant de l'herbe et d'autres surfaces végétales.

Il s'agit d'un projet à long terme, qui implique un changement important de la manière de travailler des équipes et qui prend du temps à mettre en œuvre. En effet, si la « transition verte » de certains cimetières a été facilement implémentée, elle est beaucoup plus compliquée dans d'autres. Cela dépend de la nature du sol, de l'organisation du site, de l'emplacement des tombes, de la taille des allées et de l'accessibilité des différents recoins.

Après plusieurs années d'efforts, les résultats sont perceptibles. Nous tenons à féliciter le service espaces verts pour ce travail. Et si de nombreuses améliorations sont déjà envisagées, nous nous réjouissons du chemin parcouru !

Quelques images prises en ce mois de novembre (photos de Didier Copin)



Sorée



Gesves



Mozet

TRAVAUX DE VOIRIE RÉFECTION FUTURE POUR LE VIVIER TRAÎNE (HALTINNE) ET LES HAUTES ARCHES (HAUT-BOIS)

Deux tronçons en mauvais état de la section de Haltinne seront entièrement refaits prochainement :

- À la rue du Vivier Traîne, de l'entrée de l'agglomération de Haltinne jusqu'au carrefour près de l'église. Deux ralentisseurs en sinusoides seront placés pour améliorer la sécurité de ce hameau.
- La rue des Hautes Arches à Haut-Bois, entre l'église et l'allée du château.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 320.000 euros. Les travaux devraient intervenir au printemps 2026.

LE CPAS VOUS INFORME

QU'EST-CE QUE L'ARTICLE 60 ?

L'article 60, §7 de la Loi organique des C.P.A.S. permet aux Centres Publics d'Action Sociale d'employer des personnes bénéficiaires du droit à l'intégration sociale (DIS) ou de l'aide sociale équivalente (ASE), afin de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle et de leur permettre de retrouver le droit aux allocations de chômage.

La réforme de l'article 60, §7, entrée en vigueur le 1er janvier 2025, vise à renforcer l'insertion professionnelle des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale.

Qui peut accueillir ou engager un travailleur, dans le cadre de l'article 60 ?

1. Le C.P.A.S. lui-même

- o Il peut directement employer la personne, dans ses services, ateliers, etc.

2. Une structure externe, par mise à disposition

- o Le C.P.A.S. reste alors l'employeur officiel, mais met le travailleur à disposition d'un autre organisme ou entreprise, pour la durée du contrat.

Peuvent accueillir un travailleur sous article 60 :

- Les communes, intercommunales, ou autres entités publiques,
- Des A.S.B.L. (associations sans but lucratif),
- Des entreprises d'économie sociale,
- Des C.I.S.P. (Centres d'Insertion Socioprofessionnelle),
- Des entreprises privées classiques, relevant du secteur marchand, sous certaines conditions, ce qui est nouveau.

3. Conditions pour l'organisme d'accueil :

- o Respecter les règles de mise à disposition fixées par la Région,
- o Offrir un cadre d'insertion et d'encadrement adéquat,
- o Depuis 2025, **verser une contribution financière** au C.P.A.S., selon son statut (public, privé non marchand ou marchand).

Auparavant, la mise à disposition d'un/e travailleur/euse sous article 60, §7, était généralement gratuite, pour l'utilisateur.

Depuis le 1er janvier 2025, une contribution financière mensuelle est demandée, hormis en ce qui concerne le secteur de l'économie sociale.

Cette mesure vise à uniformiser les pratiques des C.P.A.S. et à éviter une concurrence entre eux.

Contributions financières mensuelles demandées, actuellement :

- * utilisateur gesvois, faisant partie du secteur public ou du secteur non marchand : 263 €.
- * utilisateur non gesvois, faisant partie du secteur public ou du secteur non marchand : 527 €.
- * utilisateur gesvois, faisant partie du secteur privé marchand : 790 €.
- * utilisateur non gesvois, faisant partie du secteur privé marchand : 1 053 €.

Vous êtes intéressés d'accueillir une personne en contrat article 60, au sein de votre entreprise ?

Prenez contact avec le C.P.A.S. de Gesves, au 083/ 670 320, pour plus de renseignements.

FAIRE UN DON AU C.P.A.S.

Tout récemment, notre C.P.A.S. a reçu une somme d'argent (5 000 €) d'un Monsieur âgé qui, lors de la seconde guerre mondiale, avait été caché, avec son frère, au sein du Foyer Saint-Antoine.

Afin de remercier les responsables de l'établissement, qui avaient alors pris des risques pour lui venir en aide, ce Monsieur a fait ce don au Centre, en précisant qu'il souhaitait que celui-ci serve à améliorer le bien-être des résidents de la maison de repos.

Si, comme lui, vous souhaitez faire un don au C.P.A.S. de Gesves, voici les bonnes raisons de vous lancer ! (Loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale : Art. 80)

- Faire un don au C.P.A.S., c'est une manière de venir en aide à des personnes qui sont proches de vous, un voisin par exemple. C'est aider indirectement les Gesvois !
- Faire un don au C.P.A.S., c'est une façon de faciliter la réalisation de projets d'infrastructures, d'équipements ou de services qui servent la communauté locale (maison de repos, logements d'urgence, Initiatives Locales d'Accueil, transport social, banque alimentaire, etc).

Les dons effectués en faveur du C.P.A.S. sont fiscalement déductibles, pour autant qu'ils atteignent la somme de 40 € au cours d'une même année civile.

Il est possible de faire un don sur le compte bancaire BE66 0910 0101 0243 du Centre.

Contact : Directeur financier : 083 670 328 - receveur@gesves.be

- Il n'est pas toujours obligatoire de faire un don financier.

Notre Centre accepte en effet certains dons en nature, lorsqu'il s'agit de matériel, de mobilier ou de vêtements en très bon état, afin d'aider des familles ou des enfants qui en ont réellement besoin.

Contact : C.P.A.S. : 083 670 320

- Vous pouvez aussi faire don de votre temps !

Etre bénévole, c'est donner du temps, de l'énergie et des compétences ; c'est s'engager librement dans une action non rémunérée, au profit de l'intérêt général.

Faire du volontariat, c'est possible dans certains services du C.P.A.S., tels que la maison de repos, le taxi social ou la banque alimentaire, ...

Bénévolat à la maison de repos :

Contact : Maison de repos Le Foyer Saint-Antoine - 081 719 110

Direction : marie-charlotte.duveiller@cpas.gesves.be

Assistante sociale :

francoise.lesuisse@cpas.gesves.be

Attention cependant : en fonction de votre statut, certaines démarches préalables doivent être réalisées. C'est le

cas notamment pour les demandeurs d'emploi, les prépensionnés, les personnes en incapacité de travail, les demandeurs d'asile.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez vous renseigner sur la Plateforme francophone du Volontariat : <https://www.levolontariat.be>

- Il est possible de faire un legs de vos biens immobiliers au C.P.A.S..

Votre immeuble sera habité et entretenu. Il permettra d'aider des familles dans le besoin.

Le legs en duo est une technique qui consiste, lorsqu'une personne ne laisse, comme héritiers, que des personnes éloignées et donc fortement taxées, à léguer une large part de son patrimoine à une association ou une fondation, faiblement taxée, à charge pour celle-ci de payer la totalité des droits de succession et de verser une petite part de la succession aux personnes choisies par le défunt.

Selon de nombreuses études, donner contribue au bonheur.

En effet, faire une bonne action, c'est bon pour le moral et cela entraîne une sensation de bien-être.

Cela permet d'être fier de ses actes et de garder une bonne estime de soi.

Alors faites-vous du bien, en faisant du bien aux autres !

PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348).

Prochaine date : 18 décembre

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers



VOTRE ALLOCATION DE CHÔMAGE PREND FIN ?

1



Vous venez de recevoir une lettre de l'ONEM vous indiquant la date à laquelle votre allocation de chômage prendra fin. Votre allocation prendra fin quelques mois après la réception de cette lettre.

2



Vous avez des questions concernant cette lettre ? Contactez l'ONEM, votre syndicat ou la CAPAC.

Vous avez besoin d'aide pour trouver un emploi ? Contactez le Forem.

3



Vos allocations de chômage ont pris fin.

- Vous êtes sans emploi et vos revenus sont insuffisants ? Rendez-vous au CPAS de votre commune. Vous devez introduire vous-même une demande auprès du CPAS.
- Le CPAS examinera si vous avez droit à un revenu d'intégration.

Pourquoi vous rendre au CPAS seulement lorsque vos allocations de chômage ont pris fin ? Tant que vous percevez encore des allocations de chômage, le CPAS ne peut pas décider si vous avez droit à un revenu d'intégration.

Les 12, 13 et 14 décembre 2025 Marché de Noël – Faulx-les-Tombes

Retrouvez Les Flèches Ardentes - ASBL
Autour du feu, du partage et de découverte médiévale



Au programme :

- Initiation à l'archerie médiévale
- Initiation au lancer de haches
- Sensibilisation au bien-être animal

Vente au profit de l'ASBL :

- Amigurumis au crochet
- Lapins faits au tricot
- Produits artisanaux au miel



*Une aventure médiévale
et humaine à vivre en famille.*



UNION ROYALE CULTURELLE FLT

**Le comité organise un séjour
en Alsace du 15 au 17 mai 2026**

Au programme de ce long Week-end :

- Départ de la place de Faulx-Les-Tombes
- Visite du plan incliné de Saint Louis à Arviller (+ Visite en train touristique, vallée des Eclusiers)
- Visite guidée et commentée (en car) de la commune de Dabo avec son célèbre rocher et son panorama
- Visite de ville de Strasbourg (Logement à Strasbourg avec souper et petit déjeuner)
- Visite du fort de Mutzig
- Spectacle et repas au Royal Palace de Kirwiller

Finalisation et prix du projet lors du prochain Gesves info.

Nombre de places limitées.

Renseignements et inscriptions : Didier Rase.
Tél: 0476 63 59 47 ou mail : rase.didier@gmail.com

NOËL 2025 À GESVES

Et voilà, à nouveau la fin de l'année qui s'annonce avec sa succession de fêtes : la fête de Noël avec toutes ses décorations, son sapin, ses marchés et ...le Père Noël et la Saint-Sylvestre !

A cette occasion, comme chaque année, « le quartier du Pourrain » offrira à la commune de Gesves un magnifique sapin Nordmann de huit mètres pour décorer la place communale.



NOUS VOUS ATTENDONS LE MERCREDI 31 DÉCEMBRE

N'oubliez pas de retourner le choix de votre menu au plus tard pour le 22 Décembre (un menu par personne).

Infos et contact :
lolanouch09@hotmail.com
ou par GSM au numéro :
0486/ 72.69.13.

**Cercle Horticole
Gesvois compte ING :**
BE 35 3631 6832 3837
communication
Réveillon + Nom

LE CERCLE HORTICOLE GESVOIS
VOUS CONVIE À SA

SOIRÉE DU NOUVEL AN 2025-2026

MARDI 31 DÉCEMBRE
2025, DES 19H
SALLE DE L'ENVOI
RUE DE LA GOVETTE, 10
À FAULX-LES-TOMBES

SOIRÉE ANIMÉE PAR UN DJ PRÊT À FAIRE SWINGUER LES ÉLEGANTS ET LES ÉLÉGANTES JUSQU'AU PETIT MATIN.

UN CHEF ÉTOILE DÉGALERÀ NOS PAPILLES AVEC UN MENU BRASSERIE PROPOSANT DES CHOIX DE PLATS À CHAQUE SERVICE.

LES ENFANTS NE SONT PAS OUBLIÉS : UN MENU SPÉCIAL LEUR SERA RÉSERVÉ.

PRIX DE LA SOIRÉE : 85€ PAR ADULTE - 25€ PAR ENFANT

• TENUE INSPIRÉE DES ANNÉES 20's •
VIVEMENT CONSEILLÉE !

BALADES DOMINICALES EN DÉCEMBRE 2025

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Départ : Maison de l'Entité à Faux-Les Tombes

Date : 28/12/2025 à 14h.

Renseignements : Eliane : 081/570.203 - Yves : 0475/72.94.26



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À HAUT-BOIS

Le 11 novembre 2025, les autorités locales ont rendu hommage aux victimes de la Grande Guerre lors des commémorations organisées à Haut-Bois. Après le Te Deum célébré en l'église du village, les participants se sont rassemblés au Monument aux Morts, où une gerbe de fleurs a été déposée à la suite du discours du Bourgmestre.

L'assemblée s'est ensuite retrouvée à la Salle communale, où la Fanfare Royale de Gesves a animé le vin d'honneur, servi avec convivialité par les bénévoles de l'asbl "Un Cœur pour la Vie" de Haut-Bois. Ce moment de partage et de mémoire a permis de renforcer les liens entre habitants et de perpétuer l'importance du devoir de mémoire. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère empreinte d'émotion et de respect.



L'ALE DE GESVES : DES SERVICES SOLIDAIRES POUR LES CITOYENS, UN TREMPLIN POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI

Un engagement communal

L'asbl Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Gesves est un service de proximité soutenu par les autorités communales et le forem. Elle permet aux habitants de bénéficier d'une aide concrète dans leur quotidien, tout en offrant aux chercheurs d'emploi une activité valorisante et encadrée.

Des prestations avant tout humaines

Les prestations proposées par l'ALE ne sont pas de simples services : elles sont avant tout une aide directe aux personnes. Que ce soit par exemple :

- L'entretien de jardins, le maraichage ou des petits travaux extérieurs
- La surveillance des temps de midi dans les écoles
- Des tâches ponctuelles pour des associations locales ou pour l'autorité locale

Chaque intervention vise à soulager, soutenir et faciliter la vie des citoyens, en particulier ceux qui ont besoin d'un coup de main.

Tarif pour les particuliers : 5,95 € par heure de prestation auquel s'ajoute des frais de déplacement du prestataire.

Les prestations en ALE sont une manière concrète de recréer du lien social, de reprendre confiance et de se réinsérer progressivement dans le monde du travail.

À partir du 1er janvier, le nombre d'heures de prestations ALE n'est plus limité mensuellement. Seule la limite annuelle de 630 heures reste en vigueur. Les chercheurs d'emploi inoccupés peuvent ainsi organiser leur activité plus librement, selon leurs disponibilités et les besoins locaux.

Les travailleurs ALE conservent leurs droits sociaux et reçoivent 4,10 € net par heure prestée, en complément de leurs allocations

L'ALE de Gesves, c'est une démarche solidaire, locale et humaine. Pour bénéficier d'un service ou devenir prestataire, n'hésitez pas à contacter l'agence au 0493/85.31.81 - ale@gesves.be

Ouvert tous les jeudis sur rendez-vous de 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h00.

LES GESVOIS ONT DU TALENT

Ce mois-ci, notre bulletin met à l'honneur les habitants de Gesves qui, à travers leur objectif, subliment la beauté de notre commune. Grâce à leurs photos, nous redécouvrons nos villages, nos paysages et notre patrimoine sous un nouvel angle, rempli d'émotion et de sensibilité.

Merci à celles et ceux qui partagent leur regard unique et révèlent, par leur talent, toute la richesse de Gesves.



@Cécile Catrain et Caroline Bonmariage

LA FÊTE DE MAI COMMENCE EN MAI ET NE FINIT JAMAIS



Depuis 2001, « **La Fête de Mai** », un événement de référence dans le domaine de l'art environnemental, a pour objectif la réalisation, en pleine nature, d'installations artistiques implantées sur des sentiers pédestres de la Commune. Un appel à candidatures est lancé pour la réalisation de nouvelles installations artistiques sur le site <https://lafetedemai.org>



L'œuvre « Les 4 saisons de Vivaldi » a été rénovée par une équipe de bénévoles. Cette œuvre emblématique de la Fête de Mai a été installée il y a déjà 25 ans par Made, un artiste de Land'art français. Elle vient de recevoir un coup de neuf grâce à sa marraine Evelyne DUVIVIER (qui soutient l'événement depuis ses premiers jours) et à des bénévoles de l'asbl Vagabond'art.

Chaque année, la Fête de Mai s'appuie sur des dizaines de bénévoles. Pour cette nouvelle édition 2026, nous aurons besoin d'aide pour l'accueil et/ou l'hébergement des artistes, l'élaboration et la distribution des repas aux artistes, le service au bar lors des festivités, l'aide logistique à la réalisation des œuvres, la promotion des événements N'hésitez pas à manifester votre intérêt via vagabondartasbl@gmail.com

TROPHÉE DU MÉRITE GESVOIS

L'objectif du Trophée du Mérite est de valoriser les talents locaux et célébrer les réussites inspirantes, nombreux dans notre belle commune.



APPEL À CANDIDATURES

Les candidatures sont ouvertes !

Vous pouvez vous porter candidat ou proposer le/les candidats de votre choix dès à présent.

Catégories

- Mérite entrepreneurial (innovation)
- Mérite citoyen (engagement communautaire)
- Mérite durable (environnement)
- Mérite du savoir-faire (artisanat)
- Mérite culturel (culture & patrimoine)
- Promesse d'avenir (jeunes talents)

Critères d'éligibilité

- Résider ou avoir un lien fort avec Gesves
- Présenter un projet à impact positif
- Les candidatures peuvent être collectives (une équipe, une asbl...) ou individuelles
- Les candidatures peuvent être soumises par le candidat lui-même ou par un tiers

Comment participer?

Les candidatures peuvent être soumises via le formulaire en ligne disponible sur le site de la commune, par email ou par courrier

Date limite : le 31 janvier 2026

Contact

info@gesves.be
www.Gesves.be

GESVES, COMMUNE ROSE



Un grand merci au service technique de la commune de Gesves, grâce à qui ces projets ont pu voir le jour.

Cette année, notre Race For the cure, organisée le 19 octobre à Gesves, a rassemblé 865 personnes et a permis de récolter la merveilleuse somme de 18.300 euros Un immense merci et rendez vous l'année prochaine !!

Dans notre pays, 1 femme sur 8 est encore aujourd'hui touchée par le cancer du sein.

La sensibilisation et l'information sur l'importance du dépistage précoce demeurent donc essentielles.

Depuis plus de 5 ans, la Commune de Gesves s'est engagée dans la lutte contre le cancer du sein à travers l'initiative de « Gesves en Rose », en soutenant Think Pink Belgique. Cette organisation nationale belge œuvre pour la prévention, la sensibilisation au dépistage, le soutien aux personnes atteintes, la défense de leurs droits et le financement de la recherche scientifique.

Le mois d'octobre, baptisé « Octobre Rose », est le moment fort de cette mobilisation.

À cette occasion, notre commune a illuminé l'église de Mozet en rose. Elle a vu naître aussi, un passage pour piétons pas comme les autres, tout de rose vêtu.

Celui-ci, nécessitant justement un rafraîchissement, a été pimpé aux couleurs de Think Pink, une manière originale – mais surtout pérenne – de sensibiliser toutes celles et ceux qui le traverseront et ainsi nous rappeler que la prévention et le dépistage du cancer du sein sont essentiels.



LES COMPAGNONS DU SAMSON



belle dynamique locale qui renforce notre volonté de produire et consommer localement.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre ce projet au quotidien : les abonnés du GASAP, les clients du Petit Magasin, la coopérative Cocoricoop, nos partenaires, l'école libre Saint-Joseph, l'école communale de l'Envol, l'école du Peu d'Eau, l'école provinciale d'élevage et d'équitation, ainsi que les membres du CPAS et de la commune pour leur soutien constant. Grâce à vous, le maraîchage des Compagnons du Samson continue de se développer et de faire pousser, au-delà des légumes, du lien et de la solidarité.

Joyeuses fêtes et rendez – vous en 2026 pour continue à faire pousser nos projets !

L'année se termine pour les Compagnons du Samson, et c'est l'occasion de jeter un regard en arrière sur ces mois riches en travail, en rencontres et en récoltes. Le projet de réinsertion sociale et professionnelle poursuit sa route à travers le maraîchage, avec toujours la même envie : grandir ensemble, au rythme de la terre.

Cette année marque aussi le début d'une nouvelle collaboration avec les maraîchers du Condroz, une

CONCERT DE GUITARE

Un beau succès pour les Journées du Patrimoine !

Le dimanche 14 septembre, la fabrique d'église Saint Martin de Haltinne a mis les petits plats dans les grands pour offrir une visite historique de l'église romane de Strud. Au total, 161 personnes ont découvert ce joyau du XI^e siècle, récemment restauré, ainsi que sa statue polychromée de la Vierge à l'enfant.

L'après-midi, trois jeunes artistes de l'IMEP ont offert un concert de guitare classique mêlant baroque, musique contemporaine et inspirations venues d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. L'acoustique remarquable de l'église a sublimé ce moment musical, apprécié par 114 spectateurs, ainsi que par les échevins Messieurs Benoît Debaty et Philippe Hermand.

Une journée riche en découvertes, mettant en lumière le patrimoine et la vie culturelle de notre région.





RETOUR EN IMAGE DE NOS DERNIÈRES DONNERIES

Depuis 2021, le PCS organise deux donneries annuelles.

Que ce soit pour du matériel scolaire, des vêtements d'hiver et même pour des jouets et jeux de société, vous répondez toujours présents et vous nous soutenez. Nous vous remercions infiniment pour tous ces précieux dons.

Mais aussi, cette organisation ne serait pas la même, sans le soutien infaillible de notre équipe de bénévoles toujours motivés, amenant leur bonne humeur et le soutien logistique tout au long de ces journées.

A la demande de nombreuses personnes, en 2026 nous lancerons une donnerie pour les vêtements d'été !



REPAIR CAFÉ

Tous les 1ers samedis du mois, rue de la Piche-lotte 11 a à Gesves, dans les locaux intergénérationnels à côté de la bibliothèque (Gesves Extra).



LES SERVICES COMMUNAUX VOUS INFORMENT

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°2 : QUE RETENIR ?

Le Conseil communal a adopté la seconde modification budgétaire de l'année.

La mauvaise nouvelle :

- Les recettes de l'impôt des personnes physiques diminuent maintenant de 120.000 euros. Depuis le début de l'année, 180.000 euros manquent par rapport aux estimations initiales.

Les bonnes nouvelles :

- La dotation à la zone de secours NAGE (pompiers) diminue de 75.000 euros grâce à l'intervention de la Province
- Les dépenses de personnel sont moins importantes que prévues (-200.000 euros)
- La dotation au CPAS peut être revue à la baisse grâce à une gestion interne prudente (-90.000 euros)
- Un subside de 60.000 euros sera perçu dans le cadre de la taxe sur les pylônes de télécommunication

Le résultat présumé se présente toujours en léger boni.

Au niveau des investissements, la modification budgétaire prévoit des moyens complémentaires pour la rénovation du hall des sports (+60.000 euros), pour l'opération « cœur de village » de Sorée (+60.000 euros) et l'achat de la crèche de Gesves (195.000 euros).

LOCATION DE SALLES ET DE MATÉRIEL NOUVEAUX RÈGLEMENTS-REDEVANCES

Lors de sa séance du **5 novembre 2025**, le Conseil communal de Gesves a adopté deux nouveaux règlements :

- le **Règlement-redevance sur les locations de matériel communal – Exercices 2026-2031**,
- le **Règlement-redevance sur les locations de salles – Exercices 2026-2031**.

Ces règlements entreront en vigueur le 1er janvier 2026.

Ce qui change principalement

- **Modification des tarifs de location des salles communales**
Les prix ont été actualisés afin de mieux refléter les coûts réels d'entretien et de gestion des infrastructures. Les nouveaux tarifs seront appliqués à toutes les locations dès le 1er janvier 2026.

- **Fin de la mise à disposition du matériel communal aux particuliers**

À partir de 2026, le matériel communal ne sera plus disponible à la location pour les citoyens. Cette décision vise notamment à optimiser l'usage interne du matériel et à réduire les contraintes logistiques.

Les règlements complets sont consultables sur le site Internet de la Commune : www.gesves.be

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE DE DÉNEIGEMENT ?

Chaque hiver, notre service des travaux se mobilise pour garantir votre sécurité sur les 237 km de voiries communales. Trois véhicules équipés de lames et de saieuses tournent en continu, mais il leur faut 5 à 6 heures pour couvrir tout le réseau : il est donc normal qu'un camion ne repasse pas tout de suite, même s'il continue de neiger.



Les lignes TEC, carrefours et côtes sont traités en priorité. En cas de fortes chutes de neige, certaines routes peuvent être déneigées plus tard, voire temporairement fermées pour votre sécurité.

Vous pouvez nous aider :

- évitez de stationner sur la voirie,
- équipez vos véhicules de pneus adaptés,
- ne rejetez pas la neige sur la route après le passage du chasse-neige.

Votre vigilance et vos messages bienveillants pour signaler une zone délicate sont précieux : nous ne pouvons pas être partout en même temps.

Contact :

- Fabrice Motte, Responsable du Service Technique – 083 670 205
- Benoît Debatty, Échevin des Travaux – 0498 512 637

RETOUR SUR LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 SEPTEMBRE ET DU 5 NOVEMBRE 2025

Parmi les points discutés lors du Conseil communal du 24 septembre, les points suivants ont été débattus :

- Finances - Comptes exercice 2024
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Règlement-taxe indirecte sur la délivrance de documents administratifs par la Commune - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ 12 oui et 5 non.
- Règlement-taxe sur l'inhumation des restes mortels incinérés et non incinérés, la dispersion des restes mortels incinérés et le placement des restes mortels incinérés en columbarium - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ 11 oui, 3 non et 3 abstentions.
- Règlement redevance sur les prestations techniques effectuées pour des tiers - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Règlement-taxe sur les centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2026
 - ➡ 12 oui et 5 non.
- Règlement-taxe additionnel à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2026
 - ➡ 12 oui et 5 non
- Règlement-taxe sur les immeubles inoccupés - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Règlement-taxe sur les parcelles non-bâties faisant partie d'un périmètre d'urbanisation non périmé - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ 10 oui et 6 non.
- Projet de vente de la parcelle communale cadastrée div. 1, sect. B, n°419/2 sise rue Bourgmestre René Bouchat - Fixation des modalités de vente
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Convention de partenariat pour l'animation et l'exploitation des Grottes de Goyet entre la Commune de Gesves et l'ASBL Préhistomuseum – Approbation
 - ➡ Voté à l'unanimité

Parmi les points discutés lors du Conseil communal du 5 novembre, les points suivants ont été débattus :

- Règlement-taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et commerciaux assimilés – Exercice 2026
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Règlement-redevance communale pour la délivrance de conteneurs munis d'une puce électronique destinés à la collecte périodique des déchets ménagers et assimilés, de conteneurs jaunes destinés à la collecte des papiers-cartons et pour les services découlant de cette délivrance - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Règlement-redevance sur l'octroi de concessions et sur leur renouvellement dans les cimetières communaux - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ 11 oui et 7 non.
- Règlement-redevance communale sur les locations du matériel communal - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Règlement-redevance communale sur les locations des salles communales - Exercices 2026 à 2031 inclus
 - ➡ 14 oui et 4 abstentions.
- Octroi de subventions en numéraire d'un montant inférieur à 2.500 € pour différentes associations culturelles et sportives - Exercice 2025
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Marché public relatif aux travaux d'entretien des voiries 2025 - Amélioration de la rue des Hautes Arches et pose de ralentisseurs rue du Vivier Trainé - Approbation des conditions et du mode de passation - PST 2/2.3.14.2
 - ➡ Voté à l'unanimité
- Mise en place d'un cercle des entrepreneurs, des commerçants et des indépendants gesvois (CECIG) - Sollicitation d'un subside de lancement et de soutien aux premiers événements - PST 2/2.3.2.2
 - ➡ Voté à l'unanimité

À VOS AGENDAS : NE MANQUEZ RIEN DES ÉVÉNEMENTS À VENIR !

Date	Activité	Page
02/12	Ramassage Carton	
09/12	Ramassage PMC	/
12 au 14/12	Marché de Noël 2025	15
12 au 14/12	Marché de Noël des Flèches Ardentes	15
12/12	Apéro Solidaire du marché de Noël	12
13/12	Corrid'Art du marché de Noël	10
18/12	Permanence juridique	14
20/12	Conterie 0-4 ans	9
23/12	Ramassage PMC	/
21/12 au 31/01	Exposition de Judith Steven	9
23/12	Ramassage PMC	/
30/12	Heure du Conte	9
30/12	Ramassage Carton	/
31/12	Soirée du Nouvel an	15
24/01	Night Trail du Samson	10
07/01	Run'in Gesves	10
03/01	Repair Café	16

DATES DES BATTUES QUI AURONT LIEU DANS LES BOIS DE GESVES

Décembre 2025:

01/12/2025: Grand Bois de Gesves (Partie communale)
 05/12/2025: Bois d'Ohey
 06/12/2025: Faulx-Les Tombes – Strud – Maizeroule – Fond de France
 10/12/2025: Surhuy-Bizonzon-Ornois
 13/12/2025: Sorée – Bois de Mont et Bois de Gramptinne
 13/12/2025: Reppe – Ladrée – Space
 13/12/2025: Haut-Bois – Haltinne – Là-Bas – Vieille Drève
 13/12/2025: Bois de Grandpré – Abbaye – Sart-Mère
 13/12/2025 Maizeret (Bois Wiame) Goyet-Bois d'Herpet
 14/12/2025: Andoy
 14/12/2025: Mozet (Bois des Comognes) – Geusseaux – Maizeret
 14/12/2025: Haut-Bois – Rue des Hautes Arches – Drève des Arches
 19/12/2025: Goyet – Strud – Bois Miller
 20/12/2025: Bois de Sorinne-La-Longue – Bois du Chauffage
 20/12/2025: Gesves – Bois St Jean – Mémorial RAF
 23/12/2025: Bois d'Arville – Mont Sainte-Marie – Bois de Roquimont – Baseille
 26/12/2025: Grand-Bois de Gesves (Partie communale)

Janvier 2026

10/01/2026: Bois d'Ohey
 14/01/2026: Surhuy-Bizonzon-Ornois
 24/01/2026: Sorée – Bois de Mont et Bois de Gramptinne

ACCUEIL DES CITOYENS NON EUROPÉEN (NON UE), RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE (DPI)

Nous vous recevons les mardi-mercredi et vendredi **SUR RENDEZ-VOUS** dans les bureaux du Centre Public d'Action Sociale (CPAS), rue de la Pichelotte 9A à Gesves

Information et prise de rendez-vous :
stephanie.arnould@gesves.be ou 083/670.306

FISCALITÉ – LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS TAXES ET REDEVANCES COMMUNALES

L'ensemble des Règlements taxes et redevances communales arrive à échéance en date du 31 décembre 2025.

Le Conseil communal a voté les nouveaux Règlements communaux qui entreront en vigueur dès le 1er janvier 2026.

Tous les nouveaux Règlements sont disponibles :

- sur internet : gesves.be/liste-des-taxes-et-redevances
- à l'Administration communale : au guichet des taxes
- sur demande : taxes@gesves.be

Service Taxes : Elise Debois (083/670.336)

LES GROUPES POLITIQUES ONT LA PAROLE....

FINANCES DU CPAS : DROIT DE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance du contenu du dernier Gesves info, et souhaitons amener des corrections à certaines affirmations formulées à la page 22 de la revue. Dans la rubrique ouverte aux différents groupes politiques, le groupe GEM y critique les finances du C.P.A.S., et indique ceci : « ...Par ailleurs, le déficit du service de réinsertion socioprofessionnelle a augmenté, pour atteindre -212 204 €, tandis que celui du Foyer Saint-Antoine se chiffre à -182 143 €. Rappelons qu'en 2018, dernière année de la législature GEM, nous avons réalisé un boni budgétaire et comptable, gage d'une saine et sage gestion, selon le Directeur financier de l'époque, et avons réussi à réduire le déficit du Foyer à -46 219 €... »

Ce type de commentaire est de nature à décourager les responsables et travailleurs de ces services et établissement, alors qu'il est intellectuellement inexact.

En effet, en 2018, les subsides et remboursements de cotisations patronales liés au personnel sous statut A.P.E. apparaissaient, dans la comptabilité, directement au niveau des services concernés.

Ce n'est plus le cas, depuis quelques années, puisque la Région wallonne verse désormais une somme globale, inscrite, dans la comptabilité, au niveau des recettes générales.

Prenons l'exemple du Foyer Saint-Antoine :

En 2018, les dépenses de cet établissement (service 8341 – budget ordinaire), telles qu'elles apparaissaient dans la compta, s'élevaient à 1 287 770 €.

Les recettes s'élevaient, quant à elles, à 1 241 551 €.

Il y a dès lors un déficit de 46 219 €.

Mais, dans les recettes, il y a 59 706 € de subsides A.P.E. (8341/465-05) et 78 093 € de réductions de cotisations patronales pour le personnel A.P.E. (834133/465-02).

Si l'on enlève ces recettes spécifiques, le déficit passe à 184 018 €.

Ce qui est nettement plus proche du déficit de l'année 2024.

En 2024, il y a une recette générale de 290 719 €, à l'article budgétaire 000/465-02 (subside global APE – réforme), qu'il faudrait répartir entre les différents services et établissement, pour établir une comparaison correcte avec les données des années antérieures à la réforme des A.P.E....

Le même raisonnement s'applique au niveau de la réinsertion socio-professionnelle.

La Présidente du CPAS et le Bourgmestre, en charge des Finances.

Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.



La participation citoyenne, au cœur de notre action

Convaincus que le bien-vivre dans nos villages repose sur l'implication de toutes et tous, la majorité portée par RPG+ construit chaque jour la démocratie locale, grâce aux idées et à l'énergie de tous les citoyens.

Nous avons ainsi redynamisé plusieurs commissions communales. Seniors, mobilité, handicap, patrimoine, agriculture, biodiversité, aménagement du territoire ou valorisation des talents locaux : ces espaces de dialogue enrichissent la réflexion et renforcent l'action publique. À cela s'ajoutent des échanges réguliers avec les Jeunesses de nos villages, dont le dynamisme contribue pleinement à la vitalité communale.

Ces commissions nous permettent de rester à l'écoute des besoins de chacun – et pas uniquement en période électorale. Vos besoins et vos retours guident nos décisions et garantissent que les grands projets menés à Gesves permettent à tous de s'y sentir bien, aujourd'hui comme demain.

Nous invitons d'ailleurs chaque citoyenne et chaque citoyen à prendre contact avec les élus communaux en cas de besoin. Attentifs et disponibles, ils sont vos relais et portent votre voix au sein des instances de décision communales.

RPG+ remercie toutes celles et ceux d'entre vous qui s'engagent, chacun à son échelle, pour faire de notre commune un espace de bien-vivre. Votre participation fait la force de Gesves : une commune vivante, inclusive, où chaque voix compte pour construire l'avenir.

ECOLO-GESVES Où en est le projet éolien à Gesves ?

Les dérèglements climatiques continuent de provoquer des catastrophes dans le monde (typhons, incendies, effondrements de glaciers) et n'épargnent plus nos régions (hausse de la température, alternance de sécheresses et de trop fortes pluies). Malgré les signaux répétés de la nature, nos sociétés peinent à réduire leur dépendance aux énergies fossiles. C'est pourtant la condition essentielle pour préserver un avenir viable, y compris à Gesves.

Investir dans les énergies renouvelables reste donc une nécessité. Ce développement doit toutefois s'accompagner d'une vigilance accrue pour concilier production d'énergie propre, qualité de vie des riverains et respect des paysages. Les projets éoliens doivent ainsi être pensés avec le territoire, en prévoyant des mesures compensatoires réellement utiles et adaptées.

Le projet d'extension du parc éolien du plateau de Space illustre bien cet équilibre complexe à trouver. La réunion d'information préalable (RIP) s'est tenue le 1/4/2025, permettant à chacun de formuler remarques et recommandations. Une étude d'incidences est actuellement en cours pour évaluer l'impact du projet sur l'environnement, le paysage et le climat sonore.

Lorsque la société Renner Energie déposera sa demande de permis unique, une enquête publique de trente jours sera organisée. Ce sera l'occasion, pour chaque citoyenne et citoyen, d'exprimer à nouveau son avis. Nous vous y encourageons. Les autorités compétentes (Commune, DNF, Fonctionnaire délégué, etc.) remettront également leurs avis avant que la Région wallonne ne prenne une décision.

Ecolo Gesves restera attentif au suivi du dossier et veillera à ce que d'éventuelles compensations profitent concrètement à l'ensemble des Gesvois-es.

Pour la co-présidence : Raphaël Göbbels – 0484 / 841 814 – raphaelgobbels@hotmail.com



Souper des vœux : Le 24 janvier 2025 à la salle des fêtes de Haut-Bois, le groupe GEM vous invite, dès 18h30, à son souper des vœux. Le repas et la soirée musicale seront assurés

respectivement par nos gesvois Mmmathilde et DJ LCS.

Repas : buffet chaud composé d'aiguillettes de poulet en 2 façons : sauce blanche & champignons et sauce tomate & oignons ; pommes de terre grenailles ; mélomélom de légumes chauds. Repas enfant : pâtes sauce jambon-emmental.

Dessert : l'éclair de la maison ; Prix : 25 €/personne (10 €/enfant) ; Réservations : 0497/38.85.25 (Manon Dechambre) avant le 16 janvier.

Taxes : Toutes les taxes/redevances communales ont été votées et soutenues par les trois autres groupes politiques. Si certaines sont légitimes et ont recueilli l'appui de GEM, d'autres apparaissent injustes ou disproportionnées. On relève notamment quatre taxes liées aux cimetières, avec des hausses pouvant atteindre 60 %, comme pour les concessions en pleine terre (de 250 € à 400 € pour les gesvois). Les locations de salles augmentent de 15 à 25 %, tant pour les gesvois que pour les associations. S'ajoutent une taxe sur les parcelles non bâties situées dans un périmètre d'urbanisation non périmé (lotissement) — qui renchérit le prix de l'accès au logement — ou encore un IPP toujours trop lourd sur le travail. Globalement, entre 2018 et 2024, la charge fiscale moyenne par personne en âge de travailler à Gesves est passée de 1 048,74 € à 1 514,05 €, soit une hausse de 465,31 € sur l'année.

Interventions diverses : GEM a notamment interpellé le collège sur la nécessité d'adapter les sanitaires de l'école de Sorée, l'état des voiries et des accotements/avaloirs/talus, la rupture de liquidité régulière du distributeur « BATOPIN », les problèmes d'éclairages publics et de ramassage des déchets dans certaines rues ou certains villages, etc.



La résilience plutôt que les grands projets

Les finances publiques traversent une période difficile à tous les niveaux de pouvoir. Que ce soit au fédéral, au régional ou au communal, les marges budgétaires se réduisent. Les décisions prises en amont ont des répercussions directes sur les communes, qui doivent en assumer les conséquences sans toujours en avoir les moyens.

À Gesves, comme ailleurs, les finances communales ne sont pas au beau fixe. Les charges augmentent tandis que les recettes stagnent. Dans ce contexte, il faudra sans doute "réduire la voilure", c'est-à-dire faire des choix raisonnés, éviter les dépenses superflues et privilégier la gestion prudente.

Beaucoup de communes voisines ont déjà choisi d'augmenter le précompte immobilier, l'impôt des personnes physiques ou diverses taxes. À Gesves, la majorité a procédé à certaines hausses. Nous espérons qu'il ne faudra pas y recourir à nouveau durant la législature, mais cela dépendra de la rigueur avec laquelle notre commune sera gérée.

Le climat financier actuel en Belgique doit nous amener à repenser nos priorités. Plutôt que de multiplier les grands projets d'infrastructure, pensons à renforcer la résilience de notre commune : entretenir ce que nous avons, soutenir les services essentiels et garantir une gestion saine et durable.

Nous félicitons les enfants ayant prêté serment pour former le nouveau Conseil communal des Enfants de Gesves.

L.C.G. (Liste Citoyenne Gesvoise) vous souhaite une bonne et heureuse année 2026, et surtout une excellente santé.

José Paulet – Conseiller communal – Député provincial honoraire – 0476 / 78 29 86

Marcel Gauthier – Conseiller communal – 0475 / 46 30 21

Shanondra Warzee – Conseillère CPAS – 0491 / 64 19 43

Alexandre Homez – Membre L.C.G. – 0496 / 40 65 92



PAULET PNEUS
 083/677.972 - 0477/89.28.85
GARAGE TOUTES MARQUES
 Horaires : Du mardi au vendredi
 de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
 Samedi : de 8h00 à 12h00

Notre équipe vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année !





5, Baty Pire - Gesves

- S PNEUMATIQUES
- S EQUILIBRAGE
- S GÉOMÉTRIE
- S FREINS
- S AMORTISSEURS
- S VIDANGE
- S SERVICES



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

SV SOINS
VINCENT NAISSE - SANDRINE MOUTHUY
 081/30 36 16 - 0476/78 94 53

info@svsoins.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.
 A votre service, à votre écoute 7j/7
 Drève des Arches, 3 5340 Faulx-les-Tombes

Proxy



Bois d'Ohey

**60 places de parking
OUVERT NON-STOP**

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h
 Du mardi au samedi de 8h30 à 19h
 Le dimanche et jours fériés de 8h à 13h

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42

AURORE BAIJOT

VOTRE COURTIER EN ASSURANCES

COMPAREZ, VOUS SEREZ GAGNANT.E

Mes clients témoignent ici




Rue de Brionsart 10
 5340 GESVES
 0499 41 90 97
 aurore.baijot.courtier@gmail.com

FSMA 114937A



Garage BH Motors

Votre spécialiste :
VW - Audi - Seat - Skoda
Peugeot - Citroën

www.bhmotors.be

Tél: 083/65 67 90 Rue Monty, 1A
 info@bhmotors.be B-5340 Sorée (Gesves)



À VOS CÔTÉS POUR TOUS
VOS PROJETS IMMOBILIERS.



Chaussée de Gramptinne, 161D • GESVES
0456 13 47 20 | Info@stephanie.immo

WWW.STEPHANIE.IMMO

Mr.Bricolage
www.mr-bricolage.be

NEW SERVICE LOCATION
LOXAM

OHEY

Rue de Huy 168 - 085/23.28.51
www.facebook.com/Mr.BricolageOhey/



OUVERT :

- LUNDI : 12H30 - 18H30
- MARDI AU SAMEDI : 9H00 - 18H30
- DIMANCHE : 9H00 - 12H30



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

**LE PAIN
D'ANTAN**

GEMBOUX

Chaussée de Namur, 142
Tel. : 081/611 600

WIERDE

Rue de Jausse, 97
Tel. : 081/58 88 83

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



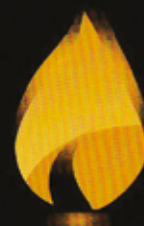
Matériaux de construction
Isolation
Pavé extérieur
Stabilisé
Pellets
Plâtre
...

Rue de la Fagne, 32 - 5330 **ASSESE**
Tél. 083 65 50 94 • www.lizin-sa.be
e-mail : lizin@toutfaire.com

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ
CLIMATISATION

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

GSM 0472 73 59 83



Entreprise
**Julien
MICHAUX**
SRL

Email : entreprisejulienmichaux@skynet.be
www.chauffagejulienmichaux.be
Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES